



**Communiqué**

**mardi 18 novembre 2008**

## **Manifestation pour des couloirs de bus continus sur la ceinture des boulevards** **Samedi 22 novembre, 10h30 place du Capitole**

Le centre ville de Toulouse est ceinturé de boulevards qui constituent un passage obligé entre différents quartiers, mais aussi un axe de circulation pour se déplacer d'un point à un autre du centre-ville. Ces boulevards font de plus partie des **axes les plus larges de Toulouse** avec deux voire trois voies de circulation dans chaque sens.

L'aménagement partiel des boulevards avec couloirs de bus ouvert aux vélos qui a été réalisé l'an dernier est un **réel progrès pour la circulation des cyclistes** et constitue un **excellent compromis entre sécurité et rapidité de déplacement**. L'aménagement de couloirs de bus en site propre est ainsi non seulement dans la logique de l'évolution de la ville vers une place plus large offerte aux transports en commun et aux modes doux, mais également une nécessité pour la sécurité des cyclistes.

Il est donc regrettable de constater que la ceinture des boulevards n'est pas complètement aménagée de cette manière, et que certaines de ses sections sont même dangereuses pour les cyclistes, à l'instar du **Grand rond, des allées Jules Guesde, des allées Charles de Fitte ou de l'avenue Paul Séjourné** ; ces tronçons font la part belle aux automobiles alors que les cyclistes sont relégués sur les trottoirs ou les contre-allées peu praticables, quand ils ne sont pas obligés de s'insérer dans le trafic dense.

A l'heure où la résorption des discontinuités cyclables est présentée comme une priorité pour la Mairie de Toulouse, l'Association Vélo estime qu'il y a **urgence à équiper entièrement et de manière continue les boulevards de couloirs de bus ouverts aux cyclistes**.

L'Association Vélo invite donc tous les cyclistes à venir manifester samedi 22 novembre à 10h30 place du Capitole pour demander de tels aménagements.

### **Pour plus d'informations, contacter :**

Florian JUTISZ ALBOUZE, président Association Vélo, tél : **06 67 72 57 89**

**L'Association Vélo** a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis plus de 25 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.